

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE  
(CEMAC)**

-----  
**8<sup>ème</sup> CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT**

---

**DECLARATION SPECIALE DE N'DJAMENA RELATIVE A L'EDIFICATION DES  
ETATS UNIS D'AFRIQUE**

---

La Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), réunie en sa 8<sup>ème</sup> session ordinaire, le 25 avril 2007 à N'Djamena au Tchad, sous la Présidence de son Excellence Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad et Président en exercice de la CEMAC, en présence de Leurs Excellences :

- le Frère **MUAMMAR AL-KADDAFI**, Guide de la Révolution du Grand EL Fateh, Haut Médiateur Permanent de la Paix dans l'Espace CEN-SAD,
- **FRADIQUE BANDEIRA MELO DE MENEZES**, Président de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe,

**Rappelant** les principes de la Charte des Nations Unies et de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine ainsi que ceux des Traités instituant la CEEAC et la CEMAC ;

**Considérant** que l'objectif ultime de l'Afrique est l'intégration politique totale du Continent pour aboutir à terme aux Etats Unis d'Afrique ;

**Considérant** les efforts déployés par les illustres Chefs d'Etats Africains, en particulier le Guide de la Révolution du Grand EL Fateh, le Colonel **MUAMMAR AL-KADDAFI**, en vue d'atteindre cet objectif ;

**Réaffirmant** le souhait de ses membres d'accélérer l'intégration du continent africain à l'instar des autres continents ;

**ADOpte LA PRESENTE DECLARATION PAR LAQUELLE, ELLE :**

1. **lance** un appel pressant aux Etats membres afin d'œuvrer d'avantage à l'accélération du processus d'intégration politique, économique et sociale, objectif commun dans l'édification des Etats Unis d'Afrique ;
2. **invite** les Etats membres de l'Union Africaine à accélérer le processus de ratification du Protocole sur les amendements de l'Acte Constitutif de cette Union, adopté lors de la première Conférence extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue en février 2003 puis à la

deuxième session ordinaire de la Conférence qui a eu lieu en juillet 2003 ainsi que du Protocole sur l'Amendement de l'Acte Constitutif relatif au Pacte de Non Agression et de Défense Commune adopté lors de la quatrième session ordinaire de la Conférence tenue en janvier 2005 ;

3. **réitère son engagement** dans la voie de la création, à terme du Gouvernement de l'Union vers les Etats Unis d'Afrique et invite les autres Etats à en faire autant, notamment lors de la prochaine Conférence de l'Union Africaine prévue à Accra (Ghana) en juillet 2007 ;
4. **félicite** le Frère **MUAMMAR AL-KADDAFI**, Guide de la Révolution du Grand EL Fateh, Haut Médiateur Permanent de la Paix dans l'Espace CEN-SAD, pour toutes les initiatives et actions tendant au rapprochement des peuples africains et l'encourage à accroître ses efforts en faveur de la concrétisation des objectifs de l'Union Africaine ;



Fait à N'Djaména le 25 avril 2007

**S.E. Idriss DEBY ITNO**  
Président de la République du Tchad,  
Président en exercice de la CEMAC